

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

 Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE DOURNAZAC

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00114200	Commune	DOURNAZAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	jeudi 15 septembre 2022 à 12h25
Installation	UDI 000974 DOURNAZAC	par :	Aurore ABDERRAHMANE
Point de surveillance	0000001261 BOURG DE DOURNAZAC	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	CANTINE SCOLAIRE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	20,8 °C		25	
Chlore libre	0,6 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,6 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00118740 Référence laboratoire : 220908-09758

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,30 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	206 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00114200)

Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement. Les autres résultats sont conformes.

Limoges le 22 septembre 2022

 Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE